

Monsieur Pascal Groseil
Président du comité départemental de
spéléologie de l'Isère
7 rue de l'industrie
38320 Eybens

Grenoble, le 07 SEP. 2012

Affaire suivie par Philippe Gatefin
Service expertise routes – Pôle risques naturels
Téléphone 04 76 00 36 87
Réf. : 12-D361

Monsieur le Président,

Le Département de l'Isère va réaliser des travaux de réparation des ouvrages d'art et des travaux de protection contre les chutes de pierres et de blocs sur la RD 531 dans les gorges de la Bourne entre les Jarrands et le pont de la Goule Noire.

Ces travaux importants vont se dérouler du lundi 03 septembre au vendredi 16 novembre 2012. Pour des raisons évidentes de sécurité et plus particulièrement lors des phases de minage et de purges nombreuses cet automne, ces travaux vont nécessiter la fermeture totale de la route RD 531 pendant toute cette période. Tous les accès depuis les Jarrands et depuis l'aval du pont de la Goule Noire seront condamnés pour tous les usagers de la route (RD 531 et RD 103), des falaises, des grottes ainsi que de la rivière Bourne.

Je vous remercie de bien vouloir informer les adhérents de votre comité de ces contraintes de fermeture des accès aux différentes grottes dans le secteur de travaux, notamment la grotte de Goule Blanche située dans la zone de nombreux minages.

Vous trouverez ci-joint un document d'information que vous pouvez diffuser.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

La Directrice



Marie-Pierre Fléchon

Pêcheurs, chasseurs, randonneurs et spéléologues:

Attention !

Du 3 septembre au 16 novembre 2012, le Conseil général de l'Isère réalise des travaux de réparation d'ouvrages d'art entre le pont des Olivets et le pont de Valchevrière ainsi que des travaux de sécurisation de la RD 531 contre les chutes de blocs entre le pont de Valchevrière et le pont de Goule Noire.

En falaise, des tirs de mines et des purges des blocs instables seront effectués.

L'accès au lit et aux rives de la Bourne, aux grottes et falaises du secteur est par conséquent formellement interdit à toute personne entre le pont de Goule Noire et le pont des Olivets du 3 septembre au 16 novembre 2012

